PROGRAMME DES PLENIERES

JOURNEE DU 20 NOVEMBRE 2017

Auditorium d'Aboudaou

Accueil : 8h30h – 9h00

Ouverture du colloque : 09h00 – 9h30.

Pr. SAIDANI Boualem, Recteur de l'université de Béjaïa
Pr. FARADJI Mohamed Akli, Doyen de la Faculté des SHS
Pr OUATMANI Settar, Président du colloque.

Pause café

1ère séance – 09h45-11h 45

Portraits de « bandits d'honneur » célèbres.

Président : Zinedine Kacimi, Université de Bouira.

1. **AIT MEDDOUR Mahmoud,** Maître de conférences, Université de Béjaia.
« Les frères Abdoun et l'histoire d'un procès injuste. »
2. **AHMED MESSAOUD Sid Ali**, Professeur, et **Zitouni Karima**, Doctorante LMD, Université de M'Sila.
بوزيان القلعي من الرجل الثائر إلى الخارج عن القانون.
3. **OUATMANI Settar,** Professeur, Université Béjaia
« Ahmed Oumeri entre la légende et la réalité. »
4. **HOUARI Mokhtar**, Maître de conférences, et **Mazouzi Meyada**, Doctorante LMD, Université de Batna.
الإخوة بن زلماط والإدارة الاستعمارية: 30 سنة من الرفض والتمرد.
5. **Madjid Abbaci,** Maître assistant, Université de Béjaia
Arezki L'Bachir ou la symbolique de l'anarchisme chez E. Violard.

Débat

2ème séance – 11h45-13h 15

Figures inconnus de « bandits d'honneur»

Présidente : Mouhoun Leila, Université de Béjaia.

6. **Zineddine Kacimi,** Maître assistant, U. de Bouira
« Les Bandits d'honneur entre la stratégie coloniale et la mentalité locale. Cas d'espèce Aissa Boukkouane ».
7. **Bala Sadek,** Maître de conférences, Université de Béjaia
« Si Mohand al-Saïd Oumerzeg le révolté de la région kabyle Laârache. »
8. **Hanafi Helaili,** Professeur, Université de Sidi Bel Abbes
ميمون بلبختاوي أو ميمون القاطع في منطقة سيدي بلعباس بداية القرن ال 20.
9. **Leila Tita**, Maître de conférences et **Hoda Meghraoui,** Doctorant LMD, Université de Batna.
" عصاة الشرف" بمنطقة الاوراس من خلال بعض الوثائق الأرشيفيةالفرنسية والكتابات التاريخية

Débat/Déjeuner

3ème séance : 14h15 – 16h30

Le phénomène « bandit d'honneur » : ses origines et les conditions de son expansion dans l'Algérie coloniale.

Président : Dr. Merah Aissa, Université de Béjaia

10. **Zerkaoui Nourdine,** Maître assistant, U. de Bejaia.
« Les origines du phénomène « bandit d'honneur ». Un exemple : la législation coloniale de la fin du 19ème siècle ».
11. **Hamid Ait Habouche,** Maître de conférences, U. d'Oran.
إشكالية انعدام الأمن في القطاع الوهراني بين 1881 و 1919.
12. **Merah al –Hadi,** Enseignant, Université de Sétif 2
مواقف الجزائريين من التجنيد الإجباري1912 -1916
13. **Abdelkader Kerkar,** M.de conférences, U.de O. Souf.
السياق التاريخي لظاهرة الخروج عن القانون الكولونيالي بين الأسباب والاعتبارات
14. **Guebaili Abdelhafidh,** M. assistant, U. d'Annaba.
مشكلة انعدام الأمن في الجزائر المستعمرة أواخر القرن 19 وسبل القضاء عليها في ضوء تقرير اللجنة مابين الولائية للأمن لسنة 1893

Débat

JOURNEE DU 21 NOVEMBRE 2017

4ème séance : 08h45 – 10h45

Les « Bandits d'honneur » : Terminologie et rapport avec le nationalisme algérien

Président : Dr Hamid Ait Habouche, Université d'Oran

15. **Medjaoud Mohammed**, Professeur, U. de Sidi Bel Abbes
«عصاة الشرف أم ثوار»
16. **Akkache Abdeslam,** Maître assistant, U. d'Annaba
Action des déserteurs (insoumis) et leurs rapports avec Le mouvement nationaliste(PPA).
17. **Wafa Rahal,** Doctorante LMD, U.de Batna.
علاقة لصوص الشرف بالوطنيين الجزائريين. اختلاف الرؤية الجزائرية الفرنسية لهذه العلاقة.
18. **Salhi Mezhoura,** Maître de conférences, U. Tizi Ouzou
« Les écrits de la presse coloniale à la fin du 19ème siècle à l'égard des « bandits » d'honneurs de Kabylie »
19. **Mekahli Mohammed,** M. de conférences, U. S. Bel Abbes
انتروبولوجيا عصاة الشرف في الجزائر إبان الاحتلال الفرنسي في الجزائر

Pause café

5ème séance : 10h45 – 12h15

Les révoltés, défenseurs des opprimées, dans l'imaginaire social, la musique et la mémoire populaire.

Président : Dr Ameur Smail, Université de Béjaia

20. **Guenfissi Hayette,** Maître de conférences, U.de Bejaia
« La représentation des bandits d'honneur dans la chanson kabyle ».
21. **Nadjib Ben Lembarek**, chercheur en retraite.
المسعود بن زلماط قاهر الاستعمار ومعبد طريق اندلاع ثورة نوفمبر 1954 بالأوراس. دراسة مستقاة من الموروث الشعبي لعائلتي في المنطقة.
22. **Djemââ Ben Zeroual,** Maître de conférences et **Chems-eddine Zirari,** Doctorant LMD, Université de Batna.
نماذج من نساء خارجات عن القانون في منطقة الأوراس قبل الثورة التحريرية من خلال الرواية الشفوية والكتابات التاريخية

Débat

Synthèse des journées du colloque

Clôture du colloque/Déjeuner

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République algérienne démocratique et populaire.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي.

Université de Bejaia

جامعة بجاية

جامعة بجاية
Tasdawit n'Bgayet
Université de Béjaïa

Faculté des Sciences Humaines et Sociales.

كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية.

COLLOQUE NATIONAL

Les Révoltés

- Justiciers et redresseurs de torts –
Et leur résistance à l'ordre colonial.

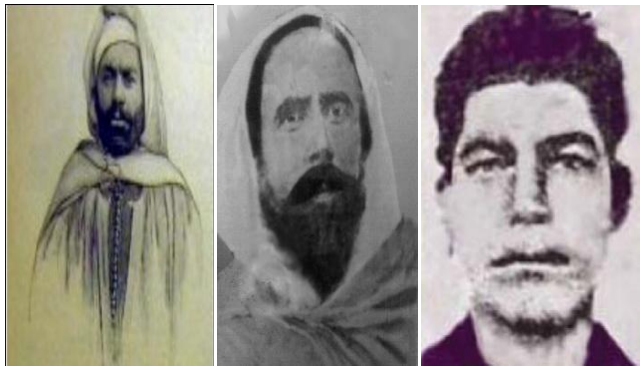

Béjaïa, le 20 et 21 novembre 2017
Auditorium d'Aboudaou, Université Abderrahmane Mira, Béjaïa

Présidents d'honneur du colloque

Pr. SAIDANI Boualem
Recteur de l'Université A-Mira, Béjaïa

Pr. FARADJI Mohamed Akli
Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Président du colloque

Pr. OUATMANI Settar

Président du Comité scientifique

Dr. AIT MEDDOUR Mahmoud

Comité d'organisation :

DJOUDER Samir, chef de département des sciences humaines
ABBACI Madjid, Université de Béjaia
BAHLOUL Farouk, Université de Béjaïa
BOUICH Mahrez, Université de Béjaïa
AIT MEDDOUR Mahmoud, Université de Béjaïa
MERAH Aissa, Université de Béjaia
CHEURFA Hanafi, Université de Béjaïa
OUDJANI Ourdia, Université de Béjaïa
BENKHENOUCHE Abdelouhab, U. de Béjaïa,
MAKHLOUFI Abdelouhab, Université de Béjaïa
KINZI Abdelouhab, Université de Béjaïa
AHOUARI Zahir, Université de Béjaïa
ZAABAR Salim, Université de Béjaïa
ZERROUK Ahcene, Université de Béjaïa
AYOUDJ BENNABI Zohra, Université de Béjaïa
DJIDJIK Zerrouk, Université de Béjaïa

Argumentaire

Ce que les Algériens qualifient de révolté, justicier et redresseur de torts, les Français parlent pour leur part de « bandit » tout court ou de « brigand ». « Bandit d'honneur » est la formule préférée des journalistes français depuis la fin du 19e siècle ; ces derniers trouvaient d'ailleurs le moyen d'attirer de nombreux lecteurs en fabriquant des récits souvent romancés contant les exploits de ces rebelles. C'est en quelque sorte un personnage atypique : il est tenu pour « un criminel » par les autorités publiques et considéré comme un héros par les siens.
A la chute de Second Empire, le régime civil est proclamé pour l'Algérie. Ce fut la fin du pouvoir des militaires et son remplacement par le régime civil, tombé sous la mainmise des colons. La Troisième République profita de l'insurrection de 1871 pour faire payer aux Algériens musulmans leur soutien au cheikh al-Heddad et al-Mokrani. À compter de l'année 1871 jusqu'au début du 20e siècle, une série de lois ébranlèrent la vie des autochtones et les jetèrent dans une misère au quotidien. Le code forestier de 1874 (complété par la loi de 1885 et de celle de 1903) était l'exemple parfait de cette répression administrative ; de l'avis de Djilali Sari, l'application de cette loi sur le terrain est *« une guerre permanente contre les populations les plus déshéritées ».* Il suffit d'examiner quelques articles de cette loi pour imaginer ce que la population a longuement subi comme injustice :la responsabilité collective est déclarée, le séquestre est maintenu et utilisé comme un moyen pour déposséder une fois de plus le fellah surtout après chaque incendie signalé dans la forêt…L'une des conséquences de ce régime forestier c'est l'extension des amendes ;les Algériens étaient soumis à des impôts particulièrement injustes en payant à l'administration des sommes exorbitantes pour le grand bonheur des barons de la colonisation.

Dans ce climat malsain, les Algériens musulmans, dans leur majorité se résignèrent à leur sort. Le temps de la contestation par la voie politique n'est pas encore d'actualité et la lutte armée est bien révolue à l'exception de quelques mouvements isolés et vite matés. Cependant, certains notables et chefs de tribus continuaient à faire des pétitions et à déposer des plaintes au niveau de l'autorité en place pour espérer des réponses à leurs doléances.

En parallèle, se développait à cette époque, une autre forme de contestation de l'ordre colonial : ce fut le combat des révoltés, partis au maquis pour résister contre l'ordre établi.

En règle générale, les raisons d'un tel phénomène résident dans les agissements des administrateurs, des gardes forestiers et de chefs locaux (caïds, chefs des douars et amines des villages). Tout indique que le développement de ce phénomène trouve sa source principale dans l'usage que firent des pouvoirs qui leur étaient dévolus les administrateurs des communes mixtes, ces communes où résidait la majorité de la population autochtone en 1902 comme le souligne Sylvie Thénot. L'autorité dont disposaient ces administrateurs sur les Algériens musulmans était sans partage ; ils l'exerçaient avec rigueur. Craints par les chefs de tribus et par l'ensemble de la population, ils abusèrent souvent de leurs pouvoirs sous prétexte de faire régner l'ordre, placés à l'abri de tout contrôle dès lors que les affaires traitées concernaient des « indigènes ». Et rien ne se faisait dans le douar sans que l'administrateur en soit informé par ses représentants autochtones. Dans un régime colonial où la politique de l'État s'appuyait sur la supériorité proclamée d'une race sur une autre, il était rare, comme le rappela Émile Violard, de trouver un administrateur sortant du lot et s'efforçant de suivre au nom de la justice une autre voie que celle tracée d'avance.

L'émergence et le développement du nationalisme algérien attiraient l'élite du pays vers l'action politique et suscitaient l'espoir chez le peuple. Sans s'unir, les nationalistes luttaient pacifiquement pour des objectifs clairs et précis au côté de ce que l'administration qualifiait de « hors-la-loi » ; ceux-ci multipliaient les actions spectaculaires contre l'occupant, des actes qui les rendaient célèbres aux yeux de la population. Au milieu des années quarante, Ahmed Oumeri défraya la chronique en Kabylie, au moment où cette contrée vivait dans une grande effervescence politique par la présence de milliers de militants passionnés par le courant indépendantiste. La Révolution de 1954 changea la donne ; le combat de ces « insoumis », n'avait plus aucun sens ; la seule et unique cause était la libération du territoire algérien. Le premier à tirer la leçon de cette mutation était Grine Belkacem, célèbre« bandit d'honneur » des Aurès qui rejoignirent les troupes de Ben Boulaid avant de mourir, combattant de l'A.L.N, le 29 novembre 1954. Sa mort mit fin à une histoire presque légendaire qui a enfanté des figures célèbres (Bouziane el Kalai, Arezki L'Bachir et Messaoud Ben Zelmat) qui ont davantage attiré l'attention, mais elles ne doivent pas faire oublier l'existence d'autres personnages restés plus anonymes mais qui ont aussi porté des coups à l'ordre colonial établi.